

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 28 (1890)
Heft: 37

Artikel: Le Docteur Tissot
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-191865>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 28.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

— Pardon, dragon, où faut-il aller pour voir quelque chose ?...

— Peux pas vous dire, je suis perdu depuis un moment... En avez-vous vu de la *une* par là ?...

— Non, nous n'avons vu que les deux vaches qui sont là-bas.

Nous continuons au nord-est et au bout de vingt minutes deux autres dragons, portant la bande blanche au képi, traversent un champ de pommes de terre et viennent à nous :

— Bonjour, messieurs, en avez-vous vu de la *deusse* de ces côtés ?...

« Eh bien, dis-je à part moi, si, avec tous nos déboires, il nous faut encore éclairer les éclaireurs, ça ira bien ! »

Un pharmacien, qui était avec nous, et venait de faire la même réflexion, répondit de l'air le plus sérieux :

— Certainement que nous en avons vus ; il y en a tout un paquet derrière ce bois ; au moins deux compagnies.

— Bah ! êtes-vous sûr ?...

— Aloo !

Fiers de cette découverte, nos éclaireurs tournent bride et partent au galop pour rendre compte de leur mission.

— Hé ! hé !... dites-nous, s'il vous plaît, quelle direction nous devons prendre pour voir les manœuvres.

— Eh bien, c'est pas tant facile à dire, à présent, répond un des dragons, ça pourrait bien être du côté de Grattavache.

— Comment ! là-bas ! au diable !... Il nous faudrait donc rebrousser ?... Allez vous gra... tavacher ailleurs, nous en avons assez !

Nous jurâmes dès lors de ne plus demander à personne le moindre renseignement.

Et nous continuâmes au hasard, « sautant les fossés et enjambant les rigoles, » heureux quand même d'être citoyens d'un pays où la guerre est introuvable.

Enfin ! enfin !... Du sommet d'un mamelon couvert de monde, nous découvrions Sales, et plus loin, sur le haut plateau qui domine la contrée, l'artillerie de la I^e division qui se met en batterie et dirige son feu sur les batteries ennemis établies sur les crêtes qui protègent Romont. Celles-ci répondent par politesse, paraît-il, car, au dire de gens compétents, pareille artillerie, à la distance de 3000 mètres et plus, fait plus de bruit que de mal.

Tout-à-coup, surgissent à l'horizon de profondes colonnes d'infanterie. C'est l'aile droite de la I^e division qui s'ébranle, et dont une brigade s'avance sur Sales, tandis que l'autre se dirige, par Maules, sur le bois des Roubattes, dans le but de tourner l'aile gauche de la II^e division.

Dans toute cette région, et sur un terrain généralement découvert, on ne voit que des soldats, qui se dérobent avec peine à la vue de l'ennemi, et que trahissent partout les éclairs des sabres d'officiers.

Que se fait-il du côté de Romont ?... la résistance se prépare, sans doute, terrible, acharnée ! !...

On sent que de grandes choses vont se passer, qu'une fatale rencontre est imminente !

Les tirailleurs se déploient en chaîne et donnent le signal de l'attaque. Puis, au-dessous de Romanens, des bataillons s'avancent, en utilisant, pour dérober leur marche, toutes les haies, tous les plis de terrain.

Le bruit de la fusillade va croissant, et soudain un engagement important éclate vers la forêt des Roubattes. Un roulement épouvantable, semblable à celui du tonnerre, rendu plus sinistre encore par les échos de la forêt, ébranle le ciel et la terre !

Impossible de s'entendre parler ; on est assourdi, on respire l'odeur de la poudre à pleins poumons ; c'est un vacarme inouï, au milieu d'une fumée intense.

« Eh ! quelle vilaine chose que la guerre !... Eh ! mon pauvre Antoine... » s'écrie une vieille femme accroupie derrière sa maisonnette, et toute tremblante de frayeur.

L'action s'engage sur tous les points. Les bataillons de la I^e division montent à l'assaut des hauteurs de Romanens, la musique joue, les tambours battent la charge !

Un pauvre bombardon qui ne peut pas suivre, enchevêtré dans les broussailles, nous fait sourire malgré la gravité du moment.

Les décharges de l'artillerie et de l'infanterie font rage. Les vélos de la I^e division sont aux abois et ne savent que faire de leurs montures !

Hélas ! les deux adversaires se passionnent, excités par l'odeur de la poudre. Encore quelques minutes, et les fusils des deux armées seront bout à bout ; et leurs rangs se confondront dans un affreux et indescriptible pêle-mêle ! !...

Tout à coup, le drapeau blanc apparaît au milieu du combat. Ce sont les juges de camp qui ont grand'peine à se frayer un passage dans l'étroit espace qui sépare les deux armées.

C'est la paix !

Le tonnerre s'apaise, le ciel redevient serein, et tous ont bien mérité de la patrie.

L. M.

13 Sept 1890

Le Docteur Tissot.

L'acte de bourgeoisie qu'on va lire est tiré textuellement des archives de la commune de Lausanne. Non-seulement il n'a jamais été publié, mais il a d'autant plus d'intérêt qu'il a trait à un de nos concitoyens dont la célébrité s'était répandue dans le monde entier, ainsi qu'on le verra dans la notice abrégée qui accompagne cette pièce.

LETTRE DE BOURGEOISIE

En faveur de Vertueux et Savant Samuel Auguste David Tissot.

Nous le Bourguemaitre et Conseil avec le Rièvre conseil des Soixante et dix, représentants les Nobles et Très honorés Seigneurs du Conseil des Deux Cent de Lausanne, Savoir Faisons, qu'ayants reflechy sur les avantages qui peuvent resulter en faveur de la Société de ce qu'une personne, dont le mérite et les Talents sont recommandables et généralement reconnus, veuille y fixer sa résidence ; Et desirants, dans cette vüe, de donner à Vertueux et Savant Samuel Auguste André David Tissot, fils de Vertueux et Expert Pierre Tissot, Bourgeois de Morges et de Grandcy, et de Noble et Vertueuse Jeane Charlotte Grenus, de Genève, des marques distinguées de notre estime et Bienveillance, et en reconnaissance du Zèle et de la Charité qu'il a marquée en faveur de nos Concitoyens, et de nos Pauvres, dans la qualité de Docteur Médecin qu'il exerce ; Connais-sants, de plus, son mérite personnel, et ses Talents distingués par les ouvrages qu'il a mis au jour dans le Büt de se rendre utile à la Société, et de procurer le soulagement du Peuple ; Nous avons unanimément résolu de l'agréger gratuitement au corps de notre Bourgeoisie, pour pouvoir jouir, luy, et ses descendants, à perpétuité, des mêmes Droits et priviléges dont nos autres Bourgeois peuvent présentement et pourront dans la suite se prévaloir, en la manière portée dans nos Règlements des 20^e 8bre 1657, 14^e juin 1688, et 20^e février 1749, auxquels soit rapport, comme s'ils étoient de mot à mot témoisés dans le présent acte ; auxquels luy et les siens, seront tenus de se conformer, de même qu'à ses ordonnances faites et à faire ; Comm'aussy rempliront tous les devoirs et adstrictions auxquelles nos autres Bourgeois sont tenus par leurs Lettres de Réception, et par le serment qu'ils prêtent à ce sujet ; A quel effet, nous avons ordonné que les présentes fussent enregistrées, et qu'après qu'il aura satisfait au Serment accoutumé, il en soit remis un acte gratis au dit Vertueux et Savant Samuel Auguste André David Tissot, pour s'en servir luy, et ses Descendants : Donné au dit Lausanne, sous notre seuil, et la signature de notre secrétaire, ce dix neuvième Janvier mille sept cent soixante trois, 1763.

(Signé) Boisot.

Samuel-Auguste-André-David Tissot, naquit en 1728, à Grancy.

Son père était commissaire-arpenteur, sa mère était fille de feu noble Jacob Grenus, citoyen de Genève. À l'âge de 6 ans, ses parents le remirent aux soins de son oncle, pasteur à l'Isle, qui s'appliqua à développer

les heureuses dispositions de l'enfant. Doué d'une vive intelligence et d'une grande sensibilité, il accompagnait quelquefois le pasteur au lit des malades, et dès cette époque il éprouva le désir de se vouer au soulagement de l'humanité souffrante.

A dix-sept ans, il commença ses études de médecine et fut reçu docteur à 21 ans. Aussitôt il se mit à la pratique. L'attention ayant été fixée sur lui par plusieurs cures remarquables dans une épidémie de petite vérole, il fut nommé médecin des pauvres à Lausanne, place toute de dévouement, peu rétribuée, mais fort honorable.

La science médicale était alors dans un état déplorable, surtout dans les campagnes. Toute sa vie, Tissot eut à lutter contre les préjugés du peuple. De là le caractère essentiellement populaire de ses écrits, le bien immense qu'ils firent dans leur temps et la réputation qu'ils valurent à leur auteur.

Plus d'une fois Tissot refusa, par attachement pour son pays, les brillantes carrières qui lui furent offertes à l'étranger. Le roi de Pologne le fit solliciter, à deux reprises, et sous des conditions très avantageuses, d'accepter la place de premier médecin de sa cour. C'est alors que, pour le conserver ici, le gouvernement bernois le nomma professeur à l'Académie de Lausanne, quoiqu'elle n'eût point de faculté de médecine, et qu'il ne dût être chargé d'aucun enseignement. Ce témoignage de considération le décida à rester.

Bientôt après, en 1767, on lui offrit la place de premier médecin du roi de Hanovre, avec des avantages considérables. Il refusa de même.

De toutes parts on venait le consulter. Des personnages de distinction se fixaient à Lausanne pour être à portée de ses soins ; en particulier le prince de Wurtemberg, qui devint bientôt son ami. Au nombre des personnes avec lesquelles il fut en relations plus ou moins intimes, nous citerons Voltaire, Rousseau, le grand Haller, les médecins Zimmermann et Tronchin, l'empereur d'Autriche, Joseph II, qui dès lors conçut le projet de l'attirer à l'Université de Pavie.

Etant tombé malade, en 1771, à la suite des fatigues endurées pendant une épidémie de fièvre putride, il fut obligé de prendre du repos. Il annonça qu'il allait s'absenter, mais sans indiquer le lieu où il voulait se rendre. Vaine précaution ! Dès qu'il eut pris son passeport, on sut que c'était pour Spa, et sur toute la route il fut invité à s'arrêter à droite et à gauche dans les châteaux des environs. Arrivé à Spa, il y trouva tant de malades venus pour l'y chercher qu'il dut renoncer au repos qu'il s'était promis.

Deux ou trois ans plus tard, il reçut un appel du Sénat de Venise, pour une chaire de professeur à l'Université de Padoue, mais il refusa.

Tissot épousa, en 1755, la fille de M. le professeur Dapples de Charières.

En 1779, il se rendit à Paris, afin de faire suivre à son neveu Dapples, son fils d'adoption, divers cours de la faculté de médecine. Mais bientôt accablé d'invitations et de visites, sa santé ne put y tenir. Souvent la rue des Petits-Augustins, où il logeait, ne pouvait contenir la longue file de voitures qui se pressaient à sa porte, et il se décida à retourner à Lausanne.

Alors il accepta la chaire de médecin théorique et pratique à Pavie, surtout en vue des études de son neveu, d'ailleurs avec des conditions très avantageuses et la faculté de quitter au bout de deux ans. Il se mit aussitôt à l'étude de l'italien, et malgré ses 53 ans, cette langue lui devint bientôt familière, ensorte que la prononciation seule lui manquait quand il partit, en 1781.

Bientôt une épidémie de fièvre bilieuse vint jeter la désolation dans les campagnes de la Lombardie. Les ravages en furent terribles, et les médecins n'étaient pas d'accord.

Le gouvernement confia à Tissot la décision du traitement à suivre et il ordonna dans tout le duché de se conformer strictement à ses prescriptions. Ce traitement fut couronné du plus grand succès et la renommée du professeur suisse se répandit dans tout le pays.

Au bout de deux ans, c'est-à-dire en 1787, et malgré toutes les sollicitations, il revint à Lausanne.

Parmi les nombreuses lettres qu'il recevait comme médecin, s'en trouve une d'un jeune officier d'artillerie, en semestre de congé auprès de sa mère. Elle est datée d'Ajaccio, 1^{er} avril 1787, et débute ainsi : « Monsieur, vous avez passé vos *jous* à ins-» truire l'humanité, et votre réputation a » percé jusque dans les montagnes de » Corse où l'on se sert *peut* de médecin. » Sans avoir l'honneur d'être connus de vous, » n'ayant d'autre titre que l'estime que j'ai » conçu pour vos ouvrages, j'ose vous impor- » tuner, et demander vos *conseilles* pour un » de mes oncles qui a la *goutte*, etc. »

Cette longue lettre, qui entre dans des détails circonstanciés sur l'état de cet oncle, est signée :

BUONAPARTE, officier d'artillerie au régiment de la Fère.

Tissot n'a probablement jamais répondu à cette lettre, puisqu'elle porte cette annotation écrite de sa main : *Lettre non répondue, peu intéressante!*

Les ouvrages de l'illustre médecin sont très nombreux. Le premier qui le fit connaître fut *l'Inoculation justifiée*, qu'il publia à l'âge de 26 ans. A une époque où la petite vérole exerçait d'effrayants ravages, et où la vaccine était encore inconnue, la méthode préconisée dans cet écrit rendit de grands services à l'humanité. Mais son principal titre à la reconnaissance publique fut *l'Avis au peuple sur sa santé*, qu'il publia à l'âge de 33 ans. Il y démontre avec clarté dans quelques mesures certaines notions médicales sont utiles aux personnes étrangères à l'art, en combattant les préjugés et les erreurs populaires.

Quinze éditions françaises de cet ouvrage furent épuisées en peu d'années, et il fut traduit en dix-sept langues, même en arabe, et rendit le nom de Tissot célèbre dans toute l'Europe.

Quelques années après son retour à Lausanne, la mort d'un jeune enfant de son neveu, auquel il était extrêmement attaché, laissa dans le cœur de Tissot une plaie saignante qui sûrement hâta sa fin. Il continuait à vaquer à ses occupations, mais avec peine. Sa santé s'altérait de jour en jour davantage. Le 2 mai 1797, après avoir fait sa tournée de visite et une promenade, le soir, à Mont-

rion, il fut saisi d'un violent frisson ; la maladie se déclara, et après quarante jours de souffrances, il expira, le 13 juin, à l'âge de 69 ans.

La nouvelle de cette mort causa un deuil général. Le 16 juin, la ville de Lausanne vit sortir de la maison Fraisse, vis-à-vis de l'Hôtel-de-Ville, un cercueil porté par des étudiants. Un cortège nombreux, formé de tous les corps de l'Etat, le suivait avec recueillement. Tout le peuple s'y joignait. Chacun sentait qu'il perdait un bienfaiteur et un ami. Les pauvres s'y faisaient remarquer par tous les signes d'un sincère regret.

Abran Pétolon et Bismarque.

Quand cauquon a z'u étâ pè Berna, on lâi démandé : « As-tou vu lè z'or ? » Se l'est z'u pè Fribor, on lâi fâ : « As-tou vu lo pont ? » âo bin : « As-tou oïu lè grantès z'orguès ? » Ora, se na dzein va pè lè z'Allemanè, on lâi pâo démandâ : « As-tou vu Bismarque ? » kâ ti lè dzo on liait su lè papâi que y'ein a qu'ont étâ lo vairè et qu'ont mémameint dévezâ avoué li, que cé Bismarque est bintout coumeint oquie qu'on va vesità.

L'autre dzo y'é reincontrâ Abran Pétolon, que savé que l'étai z'u per lé, et lâi fê dinsè ein badeneint : « As-tou vu Bismarque ? »

— Et oï, que mè fâ.

Et m'einlévine se n'étai pas la pura vretâ.

— Adon, se lâi dio, raconta-mè vâi on pou cein.

— Eh bin, se mè fa Abran, quand y'é z'u menâ noutra bouéba tsi ma schèra, qu'est mariâie per lé, y'é passâ, ein re-vegneint, dein na vela qu'a on bougrod nom ein allemand que ne mè rassovigno pas coumeint on lâi dit ; mâ l'est quie iô restè Bismarque ; et coumeint y'avé on momeint à atteindrè, vu que lo train s'arretâvè 50 menutès, ye roudâvo perquie quand vayo on grand diablio que sè promenâvè tot solet, et mè su peinsâ que cein porrâi bin êtré li.

Adon, po ein êtré sù, ye vé contré li ein banbaneint, et sein férè asseimblant dè rein, lâi dio :

— Dites-vai, l'ami, pâodè-vo férè dâo fû ?

L'autre mè vouâitè et mè tallematsè :

— Nischte frechetande !

Quand y'é vu que ne compregnâi pas, lâi montro mon bet dè cigara et lâi fê signo ein deseint : « Du feu ? »

— Ah ! du feu ! que mè fâ, vous voulez du feu ? kâ ye dévesè asse bin ein français què lo menistrè.

— Oui, si vous plait, se lâi repondro. J'ai une bougre de cigare qui ne tire rien, et j'ai beau eu pipatser, ça s'est déteint, et pas dans le cas de rallumer.

— Eh bien, à votre service, et mè teind on allumetta.

— En vous bien remerciant, se lâi fê ; mais, dites voi ! Est-ce pas à mossieu Bismarque que j'ai l'honneur de parler ?